

Parc naturel Burdinale - Mehaigne



**Rapport
d'activités
2021**

INTRODUCTION	1
ZOOM SUR QUELQUES PROJETS	3
AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	4
ACTION CASTOR	4
BOIS DE FERRIERES	5
BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE	6
QUELQUES ACTIONS 2021 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITE EN PHOTOS.....	9
AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	11
LA CHARTE PAYSAGÈRE DEPOSÉE	11
LIGNE DE CONDUITE SUR LE MISCANTHUS.....	12
CADRER LE PAYSAGE À HERON	13
QUELQUES ACTIONS 2021 DU PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS	14
AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE.....	17
GLANAGE ET B2B.....	17
DES CONFÉRENCES SUR L'AGROECOLOGIE	18
QUELQUES ACTIONS 2021 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS.....	19
AXE TRANSVERSAL COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	21
SENSIBILISATION DES ENFANTS SUR L'ALIMENTATION DURABLE	21
UN NOUVEL ACCUEIL POUR LA MAISON DU PARC	22
DES OUTILS POUR SENSIBILISER LES HABITANT DU PARC NATUREL.....	23
QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES....	24
FORMATIONS – VOYAGES D'ÉTUDES AUTRES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE.....	27
ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE... ..	31
...MAIS AUSSI À LA TÉLÉ ET À LA RADIO !	32
TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNBM	33
COMPTES 2021	34
TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2021	35
TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION.....	51

INTRODUCTION

L'année 2021 aura encore été particulière et de nombreuses activités ont dû être annulées ou n'ont pas pu être organisées. Malgré tout, le nombre d'actions menées par le Parc naturel Burdinale- Mehaigne en 2021 se comptent avec trois chiffres et les décrire toutes aboutirait à un rapport extrêmement long et indigeste. Comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années, nous avons donc pris le parti de ne détailler qu'une dizaine d'actions. Si ce florilège ne résume pas l'année 2021, tant les actions menées ont été diverses, il met en lumière quelques actions qui la caractérise.

Les autres actions sont présentées de façon très succincte dans un résumé, le plus exhaustif possible, sous forme de tableaux dans les pages 35 à 50. En partant des objectifs de notre plan de gestion nous citons les actions que nous avons menées durant cette année 2021 en séparant les actions récurrentes que nous mettons en œuvre tous les ans depuis plusieurs années, ou même dizaines d'années pour certaines, et les nouvelles actions spécifiques à cette année 2021.

ZOOM SUR QUELQUES PROJETS

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL.....	4
ACTION CASTOR	4
BOIS DE FERRIERES	5
BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE	6
QUELQUES ACTIONS 2021 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITE EN PHOTOS.....	9
 AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	 11
LA CHARTE PAYSAGÈRE DÉPOSÉE	11
LIGNE DE CONDUITE SUR LE MISCANTHUS	12
CADRER LE PAYSAGE À HERON	13
QUELQUES ACTIONS 2021 DU PÔLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS	14
 AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE	 17
GLANAGE ET B2B.....	17
DES CONFÉRENCES SUR L'AGROECOLOGIE	18
QUELQUES ACTIONS 2021 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS.....	19
 AXE TRANSVERSAL COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	 21
SENSIBILISATION DES ENFANTS SUR L'ALIMENTATION DURABLE	21
UN NOUVEL ACCUEIL POUR LA MAISON DU PARC	22
DES OUTILS POUR SENSIBILISER LES HABITANT DU PARC NATUREL.....	23
QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES... ..	24

ACTION CASTOR

C'est en 2015 que les premières observations de castor ont été confirmées par les équipes du Contrat de Rivière Meuse Aval et du Parc naturel Burdinale-Mehaigne à Avennes/Ciplet. Vu le statut de protection stricte du castor et de son habitat, les équipes scientifiques ont préféré garder cette information « confidentielle », le temps de confirmer son installation sur le bassin de la Mehaigne, tout en informant les quelques riverains concernés. En 2018, le Contrat de Rivière et le Parc naturel ont formé un petit groupe d'observateurs locaux afin de suivre l'évolution de la situation et d'anticiper d'éventuels conflits d'usage. Fin 2019, de nouvelles traces de présence du castor ont été découvertes en amont de Fumal et fin 2020, c'est à Huccorgne que des écorçages d'arbres bien visibles nous ont permis de confirmer la recolonisation du sous-bassin de la Mehaigne par le castor.



Le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents et le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, n'ont pas attendu pour retrousser leurs manches et accompagner les riverains concernés pour prodiguer des conseils et aider à la mise en place de protections de la végétation. En concertation avec les autorités locales et régionales, les équipes des deux asbl ont protégé de la dent du castor les arbres croissant sur les berges, sur environ 200 m de long dans la traversée du village de Huccorgne par la Mehaigne.

Le but est d'éviter que ceux-ci ne dépérissent fragilisant les berges qui sont particulièrement verticales à cet endroit. En effet, dans cette zone habitée, la chute d'un arbre ou l'accumulation de branches au niveau du pont pourraient créer un barrage, risquant alors de provoquer une montée des eaux et donc une inondation. De plus, une moule d'eau douce Natura 2000, la mulette épaisse (*Unio crassus*), est présente dans la Mehaigne à cet endroit précis, et doit être protégée. Si un barrage venait à se créer au niveau du pont, l'eau serait ralentie et la sédimentation serait plus importante à l'amont, ce qui est très nuisible pour la mulette épaisse.



Cette action de protection est effectuée sur une très petite portion du cours d'eau, et sur le domaine public.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	3, 4	8, 9, 10
Contribution(s) secondaire(s)	6, 31	13, 14, 70, 71

BOIS DE FERRIERES

Depuis 2020, le Parc naturel accompagne le projet « Acquisition et aménagement du bois de Ferrières » qui fait l'objet d'une fiche dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (CLDR) de la commune de Héron. Un groupe de travail constitué de citoyens membres de la CLDR travaille à la réalisation de cette fiche. Le Parc naturel a été missionné par la commune pour accompagner ce groupe de travail et faire des propositions concrètes dans le cadre de ce projet.



Il y a quelques années, le Parc naturel a réalisé un inventaire très complet des sites naturels et semi-naturels du territoire. Cet inventaire a permis de montrer que certains sites très intéressants sont des zones centrales du réseau écologique et le bois de Ferrières fait partie de ces sites. Ce boisement très important est constitué d'habitats naturels variés et même assez rares pour la région (bois de galerie, chênaie-charmaie...).

En 2021 des inventaires de la faune et de la flore ont été réalisés dans le bois par le Parc naturel en collaboration avec la section locale des Cercles des Naturalistes de Belgique et des membres de la CLDR. Ce travail sera poursuivi les années à venir

afin de compléter les données déjà obtenues. Le Parc naturel a également installé quelques pièges photos qui ont permis de révéler la présence d'animaux plus discrets. Sans entrer dans le détail, nous pouvons déjà dire que le bois abrite de nombreuses espèces communes mais également quelques espèces plus rares ou plus sensibles au dérangement, auxquelles il faudra faire particulièrement attention dans les aménagements futurs.

Grâce à ces inventaires, nous avons pu proposer que le bois ainsi que d'autres parcelles adjacentes du site du Moulin de Ferrières deviennent un Site de Grand Intérêt Biologique. Un dossier a donc été rédigé et envoyé au Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole.

En partenariat avec la commune de Héron et le DNF, le Parc naturel continuera de travailler activement sur ce projet en 2022 et dans les années à venir.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	1, 2, 3, 4	1, 4, 8, 9, 10
Contribution(s) secondaire(s)	1, 32	2, 3, 78

BUDGET CONSERVATION DE LA NATURE

Cette année le budget conservation de la nature a été utilisé pour mener à bien différentes actions et en préparer sur le long terme. Voici un résumé des actions que nous avons pu mener dans ce cadre.

Bois du Molu

Le bois du Molu est un des rares bois communaux de notre territoire, et le seul sur la commune de Wanze. Depuis un petit temps le parc naturel et la commune travaille sur un projet de sentier didactique. Une dizaine de panneaux ludiques ont pu être financés. L'inauguration du sentier est prévue pour le printemps 2022.

Inventaires biologiques

L'achat de pièges photos a permis de compléter l'inventaire biologique du bois de Ferrière (voir page précédente), et l'équipe du Parc naturel a encore de nombreuses idées pour utiliser ces pièges photos en renfort d'autres inventaires et pour affiner ses connaissances du milieu.

Sauvegarde des espèces animales et végétales

Les Actions castor (voir description de l'action p2) ont pu être menées dans le cadre de ce budget

Comme tous les ans, un barrage pour les batraciens est mis en place à Oteppe durant la migration de fin d'hiver.

Du matériel pour réaliser des aménagements pour chauves-souris dans des combles.

Natur'Accessible

Une partie du budget Conservation de la Nature a été alloué à la réalisation d'un module didactique pour le projet Natur'accessible.

« Natur'accessible » est un projet pilote porté par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie et les 12 Parcs naturels wallons qui s'inscrit dans le Plan accessibilité 2017-2019. Il prévoit le développement et l'aménagement, d'un circuit accessible aux personnes en situation de handicap.

Un des objectifs principaux du projet est de répondre à la demande d'accessibilité de tous à la nature. Il participe aussi à l'éducation et la sensibilisation de tous à la nature.

Les sites aménagés dans chacun des parcs se trouvent dans ou à proximité des périmètres Natura2000 afin de participer aussi à l'information et l'éducation du public autour de ce réseau écologique européen.

Les informations contenues dans les stations didactiques s'attarderont spécifiquement sur les habitats et espèces Natura2000. C'est l'entreprise Pic Bois qui été retenue pour la réalisation des modules didactiques. Ici, plus précisément, il s'agit de la création du module didactique et scénographique final du parcours dont la thématique abordée est celle du Triton crêté. En effet, la fin du circuit se situe à proximité de mares accueillant un important noyau de Triton crêté. Et le long du parcours s'égrènent plusieurs mares creusées ces dernières années en collaboration avec le Parc naturel dans des propriétés privées afin de créer un réseau pour le Triton crêté notamment.

Les deux autres modules espèces (Martin pêcheur et Alyte) ainsi que les modules didactiques sensoriels, et les autres aménagements (bancs, table de pique-nique, panneaux d'information...) seront financés par d'autres subventions.

Tous ces modules didactiques seront installés en 2022, dès que les travaux de réfection du RAVel seront terminés.

Jardin de la Maison du Parc naturel

Les réflexions de l'équipe du Parc concernant l'aménagement du jardin didactique sur le site de la Grosse Tour avancent à grand pas. Celles-ci prennent forme et deviennent doucement visibles sur le terrain.

Pour rappel, ce jardin est pensé comme une « vitrine » vivante et didactique des aménagements pouvant être réalisés dans un jardin au naturel : mare, mur en pierre sèches, pré fleuri, potager en permaculture, hôtels à insectes, compost, etc. Il présentera différents milieux intégrés selon des

méthodes inspirées de la nature et servira de lieu de détente et de convivialité en plus de lieu de formation et d'échanges de savoirs faire en tout genre.



Le budget conservation nous a apporté un soutien pour plusieurs aménagements de ce jardin.

Collection de plantes

Il est prévu la mise en place d'une collection systémique de plantes tout début 2022. Cette collection ciblera les plantes d'intérêt patrimonial, à savoir des plantes indigènes et des plantes employées à un moment donnée de notre histoire locale comme des plantes médicinales, mellifères, tinctoriales, etc. Des bordures en acier ont été achetées pour délimiter les massifs de plantes pour cette collection.

Mur en pierres sèches

Des pierres sèches ont été achetées pour réaliser un mur de 5 -6 m dans la partie « zone sèche » du jardin qui y présentera des plantes de milieux thermo-xérophiles. Ce mur sera réalisé dans le cadre d'une formation prévue en 2022.

Terrasse pour la deuxième mare et abri pour le four à pain

Une deuxième mare a été créée l'hiver 2021-2022 par l'asbl Faune et Biotope. Il s'agit d'une mare à rosée (fond en argile), un premier essai pour l'asbl et donc une vitrine pour un nouveau type de mare qu'elle voudrait développer avec le soutien du parc sur le plateau agricole. Une petite partie du budget Conservation de la nature a été allouée pour la réalisation d'une petite plateforme bordant cette mare

Le projet d'abri pour le four à pain ayant enfin obtenu le permis d'urbanisme, il sera mis en place

en collaboration avec l'asbl « Du grain au pain ». Il s'agira d'un espace utilisé principalement pour des animations/ formations « nature » organisées par le Parc naturel au sein du jardin au naturel. Le reste du temps, il sera accessible et pourra servir de lieu de rencontre.

Une partie du budget a été alloué à l'achat de graviers grossier calcaire afin de réaliser une assise stable pour l'abri et un gravier fin jura pour la finition du sol afin de faire une construction la plus légère et moins impactante possible dans ce jardin au naturel. L'abri en lui-même et le four à pain seront construits au printemps 2022 grâce à un subside octroyé par l'opération « C'est ma ruralité »,

Sensibilisation autour des vergers hautes-tiges.

Ce budget est aussi un soutien financier à l'organisation de la Fête des pommes du Parc naturel. Un événement récurrent qui nous permet de sensibiliser un large public à l'intérêt et la sauvegarde des arbres fruitiers et des anciennes variétés.



Plusieurs ateliers/ formations/ conférences permettent de balayer différents sujets et la présence d'un stand du Parc avec l'ASBL Diversifruits mais aussi un stand tenu par le CRA-w permettent aux personnes qui le souhaitent de faire identifier leurs fruits de vieilles variétés et également de prendre des conseils pour l'implantation de nouveau verger ou le rajeunissement de vergers déjà en place. Des dizaines de conseils ont ainsi pu être donnés par les 5 personnes répartis sur les 3 stands qui n'ont jamais désempilé de la journée.

Cette fête, qui rencontre souvent un réel succès, a atteint des sommets en 2021 avec environ 1000 visiteurs. Cette activité permet également de

sensibiliser à d'autres thèmes naturalistes via notre stand, celui du Cercle des Naturalistes de Belgique et celui de Natagora qui, chacun, proposent des animations nature pour petits et grands ainsi que des conseils et de la documentation.



Autres petits actions

Achat de matériel (rames / waders) pour la gestion des plantes invasives avec le CRMA et d'autres actions dans des milieux humides.

La brochure « Les Apis Jardins » a été rééditée après un petit relooking. Ce réseau comporte déjà plus de 110 jardins agréés et continue à jouir d'un engouement de plus en plus grand, grâce notamment à la plateforme d'échange entre jardinier et aux formations (beaucoup moins nombreuses depuis la crise sanitaire)

Outre l'achat de petit matériel pour la gestion des sites naturels que le Parc naturel à en gestion, le budget Conservation de la Nature a également permis de soutenir la création de deux vergers communaux hautes-tiges de vieilles variétés : un à Burdinne, créer sur un mode de participation citoyenne (une trentaine de citoyens sont venus planter les arbres début 2022) et un autre sur le site du Moulin de Ferrières à Héron. Sur le site de Héron, une haie double rang a également été mise en place le long d'une entrée secondaire du moulin.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	2, 3, 4, 7, 32	4, 8, 9, 10, 16, 77
Contribution(s) secondaire(s)	24, 27, 31, 32, 33	59, 60, 66, 70, 71, 72, 78, 81

QUELQUES ACTIONS 2021 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITE EN PHOTOS

PLANTATION DE PETITS FRUITS ET LIGNEUX DANS LE JARDIN



LIFE BNIP



GESTION DE LA LISIÈRE DU BOIS DU MOLU



VISITE DU BOIS DE WANHERIFFE



CRÉATION MARE À ROSÉE EN PARTENARIAT AVEC FAUNE ET BIOTOPES



MONTAGE DU BARRAGE BATRACIENS À ÔTEPPE



LA CHARTE PAYSAGÈRE DÉPOSÉE

Fruit d'un travail important depuis trois ans, la charte paysagère du Parc naturel est désormais déposée aux communes du territoire et accessible pour tous.

De quoi s'agit-il ?

La charte paysagère est un **document indicatif** très complet qui vise à guider les choix d'aménagement, de gestion et de protection des paysages du territoire tout en tenant compte des divers enjeux qui le caractérisent (paysager, agricole, écologique, humain, mobilité...).

L'objectif global de la charte est de mettre en œuvre des actions pour **favoriser un cadre de vie harmonieux**. Elle s'adresse donc à tous les acteurs du territoire.

Que trouve-t-on dans cette charte ?

Ce « gros bottin » est composé de trois chapitres : contexte, recommandations et actions.

1. L'analyse contextuelle

Il s'agit d'une vaste analyse des paysages à travers leur description, la compréhension de leur évolution historique et de leur potentielle évolution future, et enfin leur évaluation. La conclusion de ce chapitre se résume en une série de 62 enjeux paysagers pour le territoire.

2. Le dossier de recommandations paysagères

Il s'agit d'un outil très complet de recommandations paysagères propres aux différents enjeux du territoire. Ce dossier est destiné aux communes et à toute personne souhaitant mettre en œuvre des projets susceptibles de transformer les paysages.

3. Le programme d'actions

Ce chapitre « opérationnel » présente une série de projets et outils à mettre en œuvre dans le but de protéger, gérer et aménager les paysages.

À l'avenir

Une fois que la charte sera publiée au Moniteur belge, le feu sera vert pour réaliser les actions selon les priorités définies. Il existe 3 priorités temporelles (P1 avant 2025, P2 de préférence avant 2025, P3 après 2025).

En bref

La charte paysagère est un outil :

- **indicatif** : il s'agit d'un document non contraignant, qui donne les grandes orientations pour protéger, gérer et aménager les paysages;
- **évolutif** : ce document sera amené à évoluer au fil des projets et du développement du territoire
- **participatif** : un comité de pilotage accompagne la charte depuis le début. Les citoyens seront amenés à participer à une série de projets.



Un exemple concret d'action : la réalisation d'un nuancier des teintes de façades.

Un nuancier de couleurs sera réalisé et représentera les teintes des matériaux traditionnels qui composent les paysages bâtis du territoire.

À l'échelle du paysage, le choix des teintes des matériaux de parement est capital. Il contribue à l'insertion respectueuse de la construction ou de la rénovation d'un bien dans le paysage ainsi qu'à la préservation des diverses identités paysagères locales.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14, 16	32 à 35, 39, 40
Contribution(s) secondaire(s)	31	70 à 75

LIGNE DE CONDUITE SUR LE MISCANTHUS



Le miscanthus est une graminée d'une hauteur de près de 4 mètres, implantée pour une vingtaine d'années et utilisée pour la valorisation énergétique ou encore le paillage horticole. Elle cumule les atouts agronomiques : peu gourmande en intrants (engrais et produits phytosanitaires) ou encore forte productivité. D'aucuns la promeuvent pour relever le défi énergétique et notre territoire dispose d'un sérieux potentiel pour une implantation à large échelle (ex. valorisation par Biowanze). Plusieurs agriculteurs cultivent déjà le miscanthus sur les communes du Parc naturel.

La culture reste cependant méconnue quant à son comportement dans notre environnement sur le long terme. Elle peut même représenter une menace pour l'intégrité du paysage et la biodiversité en cas de mauvaise implantation. Le miscanthus est en effet cultivé en monoculture, est très pauvre pour la biodiversité (pas de production de graines ni de floraisons) et son aspect dense et élevé ne facilite pas son intégration paysagère. La ligne de conduite vise à guider le décideur pour intégrer le miscanthus au contexte local sans le dénaturer et opérer les meilleurs choix qui tiennent compte de la biodiversité et du paysage.

La ligne de conduite est rédigée de telle manière qu'elle puisse être utilisée aussi bien par une commune qu'un agriculteur ou le secteur privé. Elle a été rédigée après une consultation de nombreux partenaires du Parc naturel issus des milieux scientifiques et naturalistes (Natagriwal, Natagora, DEMNA, CRMA, etc.) ou encore du milieu agricole et entrepreneurial (agriculteurs qui cultivent le miscanthus dans et hors territoire du Parc naturel, Valbiom, le CIPF, etc.). Elle a été publiée sur le site du Parc naturel, transmise aux communes et aux agriculteurs du Parc naturel.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	15, 17	37, 42
Contribution(s) secondaire(s)	16, 22, 31	40, 52, 70, 71, 75

CADRER LE PAYSAGE À HERON

Prendre le temps de contempler les paysages héronnais, c'est l'objectif de l'installation de cadres en saule le long des sentiers de promenades balisées. Une douzaine de cadres ont été placés pendant l'automne 2021, permettant de mettre en évidence des points de vue remarquables minutieusement sélectionnés par le Parc naturel.



L'idée est d'attirer l'attention du promeneur sur des éléments patrimoniaux dans le paysage. Aux détours de leur promenade, les randonneurs et les cyclistes auront ainsi le regard dirigé sur une ferme, un hameau, une église, un château, ...

Le saule pour confectionner ces cadres n'a pas été choisi par hasard. Cet arbre typique de la région est aussi l'emblème du Parc naturel Burdinale-Mehaigne.



Issu d'un partenariat entre le GAL et le Village du saule via la fiche Leader « Valorisation du Saule » portée par le village du Saule, la Commune de Héron et le Parc naturel, ce projet fonde également le calendrier héronnais 2022. Tous les ans, la Commune de Héron offre à l'ensemble de ses citoyens un calendrier qui valorise une thématique. Cette année, c'est la place qu'occupent les éléments patrimoniaux dans les paysages qui sert de fil rouge pour les photos du calendrier. 12 cadres, 12 mois, et un calendrier 2022 pour mettre en avant cette belle collaboration.

Grâce à ce partenariat, la Commune de Héron souhaite valoriser son patrimoine naturel et paysager au travers de ses promenades balisées.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	16, 19, 20	39, 45, 48, 50
Contribution(s) secondaire(s)	16, 31	40, 70, 71, 73, 74

QUELQUES ACTIONS 2021 DU PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS

VISITE DE TERRAIN POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES

PARTICIPANTS : COMMUNES DE HÉRON, WANZE, BURDINNE, PROMOTEUR ÉOLIEN ET BUREAU D'ÉTUDE



RECHERCHE DE POINTS DE VUE PAYSAGERS – CADRER LE PAYSAGE À HÉRON





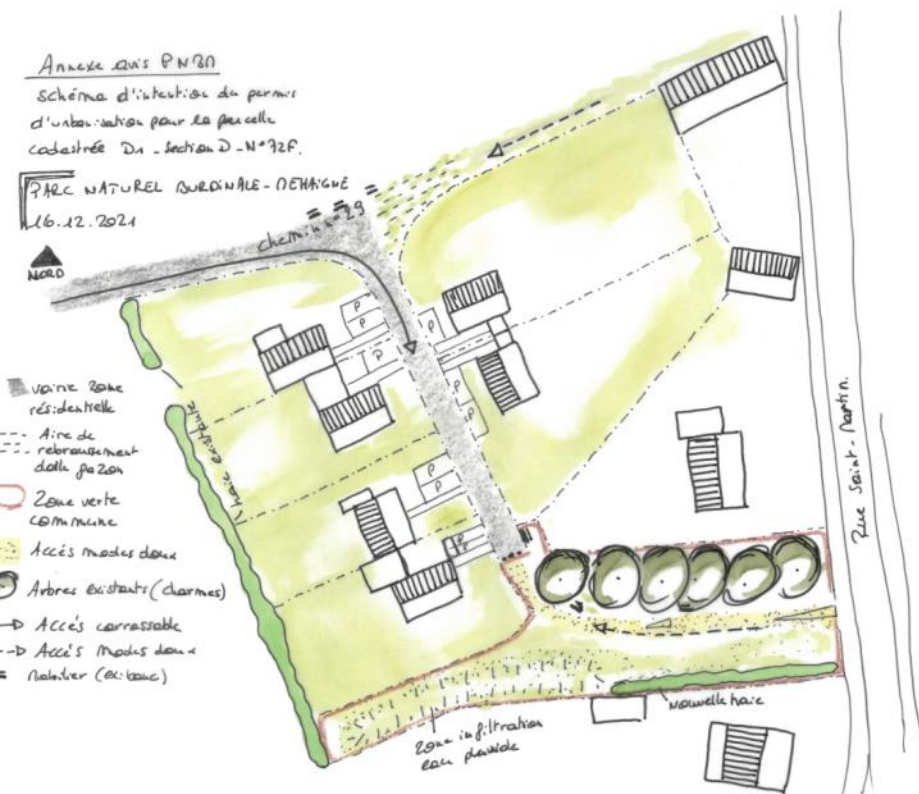
COMMUNE DE WANZE SOL LA BERGÈRE ET DERRIÈRE LA FERME

SÉANCE D'INFORMATION – ACTEURS DU TERRITOIRE

16 JUIN 2021, TEAM



SCHEMA D'INTENTION DANS LE CADRE DE LA REMISE DE L'AVIS DU PNBM POUR UN PERMIS D'URBANISATION AU CŒUR DE HÉRON –
SCHEMA TRANSMIS À LA RÉGION



Travaux rénovation RAVeL 127

Terrain 28/09/2020 : abattages et ouvertures paysagères

3/05/2021 : propositions et recommandations pour les plantations

Arrêt 5 : dans le village de Avennes

Suggestion compensation paysagère/écologique sur le côté sud du RAVeL :

- Plantation de 3 arbres de haut jet

Paysage : création d'un effet porte au niveau des carrefours entre le RAVeL et des rues du village – marquer l'entrée du RAVeL dans l'espace

Recommandations pour la plantation d'arbres de petite taille pour créer l'effet de porte :

- Vu la proximité de la route, le Parc naturel conseille de s'orienter vers des variétés horticoles à port structuré pour marquer l'entrée du RAVeL

D'autres essences indigènes non horticoles pourraient aussi convenir :

- Sureau noir (petit arbre, silhouette ok)
- Érable champêtre à tailler pour garder une taille réduite
- Merisier

Dégager leur fût de la végétation jusqu'à 2m de haut, pour raison paysagère et de sécurité routière



CHÂTEAU DE MOHA : REPÉRAGE POUR LA BALADE « AUTOUR DU PATRIMOINE NATUREL ET DU PAYSAGE »



11/07 : "Autour du patrimoine naturel et du paysage" (par Anne de Smet, guide nat Burdinale-Mehaigne)
De 9h30 à 12h30



GLANAGE ET B2B

En 2021, le glanage a pris une nouvelle dimension avec l'implication des glaneurs encadrants dans une démarche de réflexion sur la consommation locale, de saison et solidaire. Le groupe de glaneurs encadrants réunit une dizaine de personnes qui s'impliquent dans l'organisation du glanage sur les quatre communes du Parc naturel. Initialement, ce groupe a été constitué pour ancrer le glanage sur le territoire et assurer sa pérennité et son autonomie.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec les glaneurs encadrants pour nourrir la réflexion sur notre système alimentaire. Il y a eu la visite le 30 juin 2021 d'un agriculteur braivois producteur de légumes en grandes cultures. Cette visite était l'occasion de découvrir le système agricole en place grâce une balade champêtre en tracteur et remorque équipée, et d'échanger avec l'agriculteur sur la réalité de son métier. Une seconde visite a été organisée chez un agriculteur et maraîcher wanzois qui produit des légumes en circuit-court pour la restauration. Ces deux visites permettent aux glaneurs encadrants d'avoir une vision plus complète de la base de notre système alimentaire.

Plusieurs sessions de glanage ont été organisées en automne 2021 et ont rencontré une bonne participation. Le don solidaire a de nouveau été mis en place également.



L'objectif du GAL et du Parc naturel est aussi de remettre la pratique du glanage au goût du jour et de la diffuser en dehors du territoire. Pour cela, une conférence en ligne « Retour aux fourches » a été organisée le 16 février 2021. Cette conférence visait à expliquer le principe du glanage encadré et les

bienfaits que la pratique pouvait générer : interpellier sur la consommation locale, recréer du lien entre citoyens et agriculteurs, fournir une nourriture de qualité à un public très large, etc. La conférence a été animée par le RwDR, Inter-environnement Wallonie pour une réflexion sur la conso locale, deux agriculteurs et une glaneuse encadrante, qui apportaient leurs témoignages sur le glanage. Une seconde conférence sera organisée en 2022 pour donner les clefs de l'organisation du glanage pour ceux qui veulent l'organiser sur leurs territoires.



La consommation locale a aussi été mise en valeur par un évènement coorganisé le 30 août 2021 avec les Groupes d'Actions Locales des Condruses et Jesuishesbignon.be, les ADL et d'autres entités du territoire hesbignon. Il s'agissait d'une rencontre « Be to Be » entre producteurs en circuit-court et acheteurs professionnels (cantines scolaires, homes, restaurants, etc.). La rencontre visait à tisser du lien entre acteurs du circuit-court. Plusieurs agriculteurs du Parc naturel ont participé à la rencontre qui se tenait à Faimés.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	23	56, 57, 58
Contribution(s) secondaire(s)	31	70, 73, 74

DES CONFÉRENCES SUR L'AGROÉCOLOGIE

En 2021 le Parc naturel a invité plusieurs intervenants clés pour des conférences et des sorties de terrain permettant d'accompagner la réflexion d'une transition vers l'agroécologie au sein des agriculteurs du territoire.



En collaboration avec l'antenne GREENOTEC créée sous l'impulsion du Parc naturel en 2020, une formation d'une journée complète sur la reconnaissance des auxiliaires de cultures a été organisée en juillet 2021 avec l'intervention de Madame Johanna Villenave-Chasset.

Une matinée en salle a permis de remettre au clair les bases de la lutte intégrée avec les auxiliaires de culture. Les expériences que l'oratrice a réalisées montrent l'efficacité des auxiliaires face aux ravageurs de culture. Elles démontrent également que la présence d'habitats favorables aux auxiliaires (haie, bandes aménagées, ...) permet de réduire l'utilisation d'insecticides et indirectement de fongicides car lorsque l'environnement des parcelles est bien diversifié, la nature gère la plupart des ravageurs.



L'après-midi s'est passée sur le terrain, en visitant des aménagements mis en place dans le cadre des projets agricoles du Parc Naturel. Ces visites en champ ont permis de démontrer la présence accrue d'auxiliaires dans ces parcelles aux aménagements variés.

En novembre, c'est Monsieur Konrad Schreiber, spécialiste en agroécologie, qui a été convié par le Parc naturel pour une journée d'échanges très riche avec les agriculteurs du Parc naturel. Une après-midi dans les champs a permis de faire des démonstrations pratiques et de baser les échanges entre les agriculteurs et l'intervenant breton sur des cas concrets.

Le soir, la conférence plus théorique a fait salle comble. Konrad Schreiber a présenté le résultat de ses recherches et observations sur le lien entre l'oxygène (via l'apport d'azote entre autres) et la présence de maladie dans les cultures. Assez déroutante par rapport aux discours traditionnels, cette conférence a interpellé de nombreux agriculteurs et ainsi que nos partenaires présents dans la salle.

Les échanges entre le Parc naturel et les agriculteurs montrent que ces conférences offrent aux agriculteurs de nouvelles perspectives et incite



les plus avant-gardistes à tester de nouvelles pratiques. Les agriculteurs sont demandeurs de cette mise en réseau avec des acteurs de changement pouvant les appuyer et les conseiller dans leurs pratiques.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	7, 22	17, 53, 54
Contribution(s) secondaire(s)	31	72

QUELQUES ACTIONS 2021 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS

COINS DE CHAMPS ET FORMATIONS AVEC GREENOTEC



NOUVEAUX PLOTS À ALOUETTES ET CIPAN



CONFÉRENCE SUR LES SOLS



NOUVEAUX ESSAIS DE SEMIS DIRECTS



GESTION COULÉES BOUEUSES



BALADE CHAMPÊTRE 21 JUILLET



SENSIBILISATION DES ENFANTS SUR L'ALIMENTATION DURABLE

Une mission importante poursuivie par le Parc naturel depuis quelques années est la sensibilisation autour de l'alimentation durable. Cette année 2021 a été marquée par une action importante dans ce domaine.

Dans le cadre du projet « Goûts et couleurs d'ici » de l'APAQ-W, le Parc naturel a créé plusieurs jeux et mise en situation sur le thème de l'alimentation durable pour les enfants de P1 à P6 (animations modulables selon les âges). De fin avril à fin novembre 2021 dix écoles primaires sur les quinze du territoire ont participé au projet. L'animation a été proposée dans quatre classes par établissement pour une durée d'environ 2h30.



L'objectif principal de ces animations était de sensibiliser les enfants à la consommation locale, aux circuits courts, aux fruits et légumes de saison, au fait maison et au zéro déchet. Tout cela, au travers de petits jeux participatifs et ludiques, de dégustation de produits locaux et de saison et de discussions autour de leurs habitudes alimentaires.

L'animation a été découpée en 4 grands axes : la localité, la saisonnalité, l'ultra transformation et le circuit court. La première animation abordait la localité au travers d'images de fruits, de légumes et

autres aliments illustrés, le but étant de déterminer quels aliments peuvent être locaux et ceux qui ne le sont pas. La Deuxième animation avait pour objectif de relier les fruits et les légumes à leurs saisons de récolte, et de consommation. La troisième permettait de différencier les produits transformés et ultratransformés et de développer l'aspect « fait maison ». La dernière partie consistait à comprendre les circuits pris par les aliments entre la production et la consommation et l'intérêt des circuits courts. Toutes ces séquences étaient accompagnées de discussions autour des habitudes alimentaires des élèves.

Cette animation fut accompagnée dans la mesure du possible (selon les mesures sanitaires au moment des différentes animations) de dégustation de collations de saison : des pommes, des poires, des framboises, des carottes et des radis blancs. Les fruits ont été accompagnés de miel local et de mélanges de graines. Les différents produits ont été achetés chez des producteurs du territoire du Parc.

Le constat final est encourageant. En effet, les plus jeunes ont déjà une réelle sensibilité à tous ces sujets et évoquent l'envie d'en discuter en famille par la suite. Au niveau des professeurs, la plupart ont participé activement à l'animation et plusieurs ont demandé les supports pour pouvoir continuer la thématique au-delà de l'animation.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	31	72
Contribution(s) secondaire(s)	23	57, 58

UN NOUVEL ACCUEIL POUR LA MAISON DU PARC

2021 fut synonyme de relooking pour l'espace « Accueil » de la Maison du Parc naturel.

Les ouvriers du Parc naturel se sont en effet attelés à la réalisation d'un ensemble de meubles en palettes pour réorganiser et rendre plus convivial l'accueil de la Maison du Parc naturel. Du 100% recyclé, 100% Made in Parc naturel !



En plus de ce mobilier, la documentation proposée a également été revue et réorganisée pour que les visiteurs s'y retrouvent plus facilement. On y trouve un tas d'informations sur les balades et les activités à faire sur le territoire, mais aussi sur les projets, les actions et les outils du parc naturel ainsi que de ceux nos partenaires.



Dorénavant, un espace est également prévu pour permettre aux visiteurs de se poser, le temps de

découvrir toutes ces infos. Quelques produits locaux y seront d'ailleurs proposés en 2022 ...



Enfin, c'est aussi dans cet espace que se trouve le centre de documentation du parc naturel avec une belle sélection d'ouvrages à consulter sur place ou à emprunter. Cet espace est accessible sur rendez-vous afin de pouvoir offrir au public un accompagnement et des conseils.

Compte tenu de la crise sanitaire et des restrictions de travail en présentiel, une permanence s'est organisée afin que cet espace puisse rester accessible au public.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	21, 31	59, 75
Contribution(s) secondaire(s)	27, 30	66, 69

DES OUTILS POUR SENSIBLISER LES HABITANT DU PARC NATUREL

Améliorer la communication avec les citoyens habitant sur le territoire est l'un des objectifs que s'était fixé l'équipe du Parc naturel pour l'année 2021.

Pour cela, plusieurs outils de communications ont été développés ou améliorés.

La brochure de présentation du Parc naturel.

Cette brochure « Zoom sur le Parc naturel Burdinale-Mehaigne » est bien loin de l'ancienne brochure de présentation du Parc naturel. Elle a été complètement repensée en collaboration avec la Fédération des Parcs naturels. Les informations qui y figurent ont été sélectionnées en équipe afin de présenter au mieux au public ce qu'est un Parc naturel (les missions et les valeurs) et l'intérêt de vivre sur un tel territoire d'exception. Les projets mis en valeurs ont eux aussi été sélectionnés avec soin.

Le visuel tient désormais compte d'un gabarit commun à tous les Parcs naturels et développé en collaboration avec la Fédération des Parcs naturels.



Cet outil a été diffusé à tous les habitants du territoire via le journal du Parc du mois de janvier 2021.

Le journal du Parc naturel

Le journal du Parc naturel, distribué en toute boîte aux habitants des quatre Communes, a fait peau neuve.

La ligne rédactionnelle a été repensée : des articles plus courts et plus dynamiques ainsi que des contenus davantage vulgarisés. L'objectif est de rendre le journal plus accessible et de toucher un public plus large.

Un dossier à destination des plus jeunes est désormais proposé dans chaque numéro du journal du Parc. Défis d'observation de la nature, bricolages, jeux, informations insolites sont autant de d'invitations à découvrir la nature qui les entoure. Les premiers retours sont positifs, les enfants semblent apprécier « leur » double page.



Visuellement, les pictogrammes et les codes couleurs développés en collaboration avec la Fédération des Parcs naturels pour distinguer les différentes missions sont utilisés. Cela structure et dynamise aussi le journal.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	31	71, 75
Contribution(s) secondaire(s)	27	66

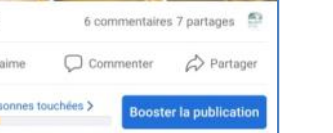
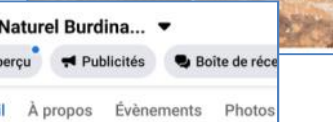
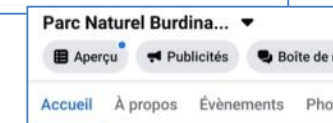
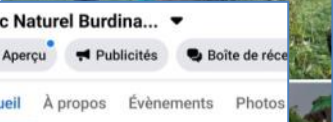
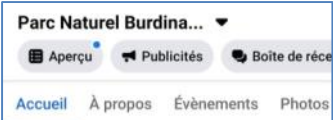
QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES...

STAGE ENFANT JUILLET ET AOÛT 2021



TOURNAGE GRANDEUR NATURE – MAI/JUIN 2021





FÊTE DES POMMES



FORMATIONS – VOYAGES D'ÉTUDES AUTRES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE

VOYAGE D'ÉTUDE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PAYSAGE DANS LE PNR DES VOSGES DU NORD



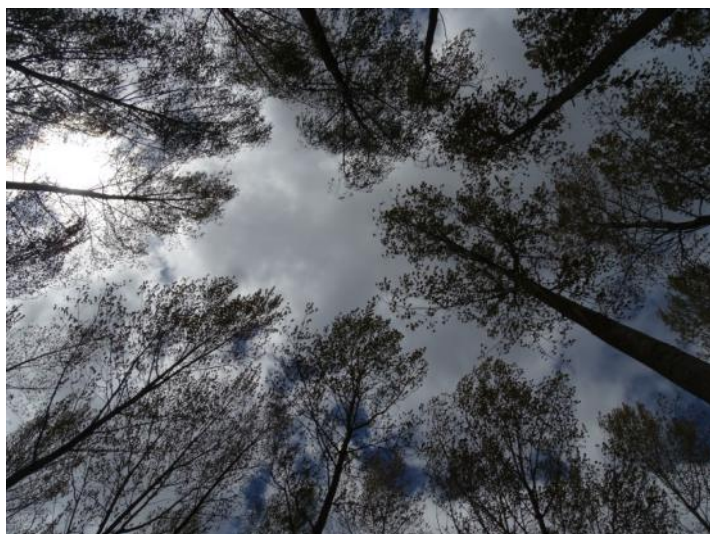
VOYAGE D'ÉTUDE DES DIRECTIONS AU PNR MONTAGNE DE REIMS ET AU PARC NATIONAL DE FORÊTS



FORMATION NATURE POUR TOUS



FORMATION PHOTOS AVEC THOMAS MEUNIER



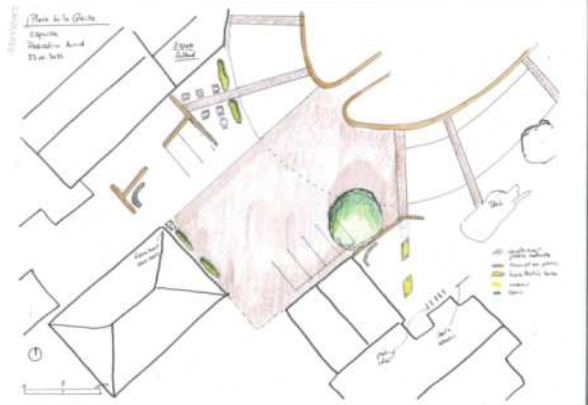
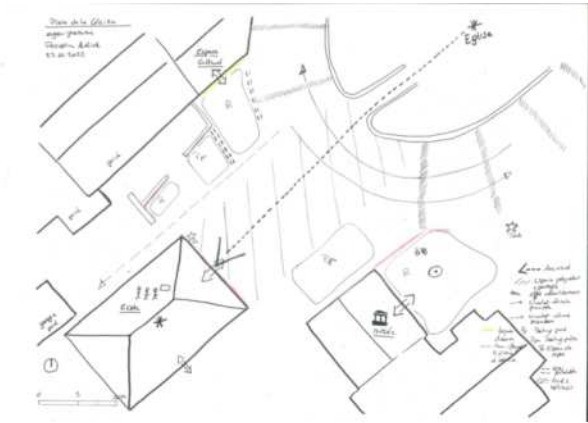
JOURNÉE PHOTO SUR LE PNBM AVEC THOMAS MEUNIER





VISITE DE CARMEUSE





WEBINAIRE PIERRE SÈCHE

COLLOQUE PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

Pierre sèche
et aménagement paysager, une option idéale

19/02/2021
Principes constructifs et avantages écologiques

26/02/2021
La pierre sèche sous le regard de l'ingénieur

05/03/2021
Pierre sèche et formation

12/03/2021
Pierre sèche et marchés publics

Avec le soutien financier de

INVITATION

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

DES LIENS À RÉVÉLER, DES ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

MARDI 19 OCT 13H30 À 18H

ACINAPOLIS NAMUR

Wallonie
FESTIVAL NATURE NAMUR

ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE...

Dossiers dans le sillon belge, articles dans la Meuse et l'Avenir... on parle de nous !



...MAIS AUSSI À LA TÉLÉ ET À LA RADIO !



Parc Naturel Burdinale - Mehaigne

Publié par Sandrine Pequet · 2 septembre 2021 ·

...

L'émission GRANDEUR NATURE au Parc naturel Burdinale-Mehaigne.
Un super reportage sur notre magnifique région !!!!

A découvrir ici

<http://www.parcsnaturelsdewallonie.be/.../Grandeur...>



TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNBM



COMPTES 2021

Situation au 31/12/21 – Bilan

ACTIF	
ACTIFS IMMOBILISES	
Frais d'établissement	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	
ACTIFS CIRCULANTS	356.905,04
Créances à plus d'un an	
Stocks et commandes en cours d'exécution	6.572,61
Créances à un an au plus	114.287,61
Placements de trésorerie	
Valeurs disponibles	228.165,68
Comptes de régularisation	7.879,14
TOTAL DE L'ACTIF	356.905,04

PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	
Capital	121.399,92
Primes d'émission	
Plus-values de réévaluation	
Réserves	7.246,35
Bénéfice (perte) reporté(e)	112.503,82
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	1.649,75
Subsides en capital	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	51.000,00
DETTES	184.505,12
Dettes à plus d'un an	14.000,00
Dettes à un an au plus	109.775,80
Comptes de régularisation	60.729,32
TOTAL DU PASSIF	356.905,04

Situation au 31/12/20 - Comptes de résultats

	PRODUITS	
I	Ventes et prestations	613.825,47
	Chiffres d'affaires	25.967,04
	Variation d'encours	-1.633,58
	Autres produits d'exploitation	589.492,01
IV	Produits financiers	144,32
VII	Produits exceptionnels	9,15

	CHARGES	
II	Coût des ventes et prestations	612.294,09
	Approvisionnement marchandises	15.642,18
	Services et biens divers	94.486,46
	Rémunérations et charges salariales	461.759,68
	Amortissements et réductions de valeurs	18.006,48
	Autres charges d'exploitation	22.399,29
VI	Charges financières	35,10
VIII	Charges exceptionnelles	0,00
XI	Résultat de l'exercice	1.649,75

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2021

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

	Actions récurrentes	Actions 2021
Gouvernance des organes de gestion		
Commission de gestion	- Assemblée générale - Conseil d'administration : 10 réunions	- Démission de deux membres du CA (Philippe Limbort, représentant la MT, pour cause de maladie et François Tribolet, représentant de la commune de Braives pour cause de déménagement) – élection d'un nouveau membre, Jacques Anciaux, représentant la FWA et attente de la décisions du Conseil communal de Braives pour le remplacement de François Tribolet
Conseil Scientifique et Technique	- Plusieurs réunions au cours de l'année afin de conseiller l'équipe du Parc naturel	- Finalisation de la ligne de conduite sur le miscanthus - Début d'une réflexion sur l'irrigation, l'érosion et la culture de la Silphie - Réflexion sur la problématique du Raton laveur
Pouvoir organisateur	- Réunions avec le PO	- Nombreuses réunions avec les 4 bourgmestres pour mettre en place une nouvelle gouvernance à l'échelle supra-communale
Ressources humaines		
Organigramme et gestion des ressources humaines	- Réunions d'équipe - Evaluation annuelle de l'ensemble du personnel	- Encadrement de 2 stagiaires (Livia Renault, Zoé Matthew) - Engagement à mi-temps en février de Delphine Leroy pour le projet Life BNIP et pour renforcer le pôle nature - Engagement en 1/5^e temps pour 10 mois d'Antoine Goderniaux comme ornithologue sur le projet Agriculture et Biodiversité - Engagement à mi-temps à partir d'Avril de Sandrine Pequet comme chargée de communication (suite à un CDD de chargée de communication sur la fiche Agriculture et biodiversité) - Engagement d'un ouvrier en octobre, novembre pour compenser les longs et nombreux arrêts maladies de R. Wilms - Engagement d'Aurélié de Coomans en article 60 pour renforcer le pôle nature et notamment développer le projet de jardin au naturel de la Maison du Parc - Départ à la retraite de Dominique Delatte, notre secrétaire
Règlement de travail		
Bien-être au travail		- Gestion de la crise de la Covid-19: Rappels réguliers aux employés/ mise en place d'une formation pour tous les employés/ mise aux normes de l'espace de travail et de l'ensemble des bâtiments/ organisation du télétravail - Visite de contrôle de Cohézio – bilan positif
Formation des travailleurs	- Formation continue des travailleurs	- Sébastien Leunen, Eric Boon et Thomas Genty ont suivi une formation de recyclage en secourisme - Sébastien Leunen a suivi 2 formations de recyclage « conseiller en prévention » ainsi qu'une formation InDesign et Photoshop - Pascaline Auriol a participé un webinaire sur les murs en pierre sèches, à un webinaire sur la lecture des tests de perméabilité et au colloque Paysage et biodiversité (festival nature Namur) - Sébastien Leunen et Amandine Degen ont suivi la formation MOOC Trame Verte et bleue, proposée par Tela Botanica - Amandine Degen a participé à une formation FALC « Facile à Lire et à Comprendre » (2 jours, organisés par la Fédération des PN). - Delphine Leroy a participé à une formation de 3 jours sur la nature accessible - Hadrien Gullet a suivi une formation sur la plantation de haies et une formation sur le creusement de mares. - Mélanie Cuvelier a suivi une formation de 2.5 j sur la prévention du Burn out et une formation sur les lois sociales - Sandrine Pequet et Pascaline Auriol ont suivi une formation photo d'une journée avec Thomas Meunier
Mobilisation des moyens financiers	- Rédaction et montage de dossiers de demande de financement	- Réponse à l'appel à projet Gouts et couleurs d'ici - Écriture d'un projet « ligneux champêtre » à déposer au SPW - Réponse à l'appel à projets BiodiverCité en partenariat avec les communes
Organisation budgétaire et comptable		
Comptabilité	- Opérations comptables - Obligations comptables et fiscales - Gestion de la trésorerie	

Convention subventions	et	- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions - Rédaction des différents rapports	
Bâtiments			
Ferme de la Grosse Tour		- Entretien des bâtiments et des extérieurs de la Ferme de la Grosse Tour	- Réorganisation des bureaux du rez de chaussée - Finalisation de l'aménagement de l'accueil (fabrication de meubles 100% recyclés avec des palettes, aménagement bibliothèque, présentoirs...) - Finalisation de l'inventaire du matériel, tri et rangement des différents locaux - Nombreux aménagements pour respecter les normes sanitaires spéciales pour la COVID 19 - Réalisation d'un nouveau panneau d'accueil sur le parking de la Maison du Parc naturel

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

	Actions récurrentes	Actions 2021
LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
Objectif stratégique : étudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale		
Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la Structure Ecologique Principale		
Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	- Poursuite de la mise à jour de la SEP par des inventaires ponctuels - Relevés via le Groupe Action Nature (GAN)	
Améliorer la connaissance des espèces floristiques	- Poursuite de relevés floristiques ponctuels - Réalisation d'inventaires floristiques sur des sites gérés par le GAN, lors de journées GAN	- Inventaire sur le site du Bois de Ferrières (Héron) en collaboration avec la section CNB la Burdinale.
Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	- Encodage des données botaniques sur OFFH - Fourniture de données sur la SEP au SPW DGO3 et au CRMA dans le cadre de demande de permis d'urbanisme	
Préserver, restaurer et renforcer la SEP		
Contribuer à la protection des habitats remarquables	- Aide à la mise sous statut de protection des sites « naturels » les plus importants - Proposition de nouveaux sites SGIB	- Réalisation dossier demande de classement du Bois de Ferrières en SGIB
Agir pour la restauration et le développement de la SEP	- Gestion de sites « naturels » (GAN, PwDR...) - Transfert des recommandations de gestion des sites « naturels » aux différents propriétaires - Collaboration avec les partenaires (DNF, CRMA...) dans le cadre de dossiers d'urbanisme et de projet de restauration ou de développement de la SEP - Gestion des divers sites habituels (le Tiersa, Verger et mares de la Motte, RND de Hosdent, Mares de Hannêche, Château de Moha...) - Groupe Action Nature (GAN) : coordination du projet, proposition et participation aux gestions et activités	- Poursuite de l'arrachage de saule à la Mare de Hannêche avec le cheval de trait - Réouverture d'une lisière du Bois du Molu (élagage, abatage fauche, exportation). Une petite partie a été menée avec le cheval de trait - SGIB bois de Wanhériffe : visite de terrain, rencontre avec les propriétaires et transmission d'un dossier de conseils dans le cadre de la coupe à blanc de plusieurs parcelles
Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		
Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000		
Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	- Groupe Action Nature (GAN) - Partenariat avec le Life Pays Mosan	- Inventaires botaniques lors de sorties « GAN inventaires » en mai-juin sur des sites inventoriés par Delphine Leroy (RNA gérée par le LIFE pays Mosan)
Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	- Gestion de sites - Rédaction de dossiers PWDR, mesure 7.6 - Partenariat avec le Life Pays Mosan - Groupe Action Nature (GAN)	- Lancement du projet LIFE BNIP : plan de gestion des parcelles privées dans les Vallées du Hoyoux et du Triffoy (Zone Natura 2000 BE33011) - Action castor en collaboration avec le CRMA (voir Zoom) : protection d'arbres, sensibilisation...
Etudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales		
Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	- Réalisation d'inventaires divers - Encodage des observations ponctuelles sur OFFH et Observations.be - Groupe Action Nature (GAN)	- Inventaire sur le site du Bois de Ferrières (Héron) en collaboration avec la section CNB la Burdinale.

Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	- Installation barrage batracien - Actions visant l'étude et la conservation des batraciens - Groupe Action Nature (GAN) : 3 activités organisées en 2021 (gestions, inventaires)	- Fabrication de nichoirs pour le Cincle plongeur - Visites de combles d'église et autres bâtiments favorables à l'accueil des chauves-souris et chouette effraie pour proposer des aménagements ou entretien : église Héron, Couthuin, Vinalmont, Antheit, Oteppe, Lampisterie de Burdinne, château de Fumal
Agir contre les espèces exotiques envahissantes		
Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	- Gestion en partenariat avec le CRMA - Lutte annuelle contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule avec le CRMA (5 interventions) - Lutte annuelle avec le CRMA contre la Balsamine de l'Himalaya - Groupe Action Nature (GAN) - Gestion avec d'autres partenaires dont les communes - Encodage de données sur OFFH	- Travail sur la problématique du Raton laveur en partenariat avec le CRMA : sensibilisation des habitants, rédactions d'articles...
Sensibiliser les professionnels et les particuliers	- Sensibilisation régulière via les stands, les publications... - Sensibilisation grâce au service de plantation de haies indigènes	- Publication sur la page Facebook du Parc naturel et le groupe Facebook « Les Apis jardins »
Renforcer des actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents		
Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires		
Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau (annulé) - Groupe Action Nature (GAN) : chantiers de gestion et inventaires botaniques	
Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés		
Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	- Collaboration avec les communes dans l'aménagement de sites et la réalisation de projets en faveur de la biodiversité. - Gestion de sites sur terrain communaux (La Motte, Mare de Hannêche, ...)	- Accompagnement et conseils pour différents projets (Moulin et Bois de Ferrières, PCDN de Braives...)
Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	- Projet « Les Apis jardins » : - Organisation d'ateliers pour les membres - Visite de jardins adhérant au réseau - Gestion du site Internet et du groupe Facebook	
Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	- Pratique d'une gestion différenciée dans nos actions (Désherbage thermique pour l'entretien des abords de la Ferme de la Grosse Tour...) - Via le projet « Les Apis jardins »	

LIGNEUX CHAMPETRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS

Objectif stratégique : sauvegarder, restaurer et développer le réseau des ligneux champêtres

Préserver et valoriser le patrimoine fruitier

Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	- Mises à jour ponctuelles de l'inventaire des vergers du territoire réalisé en 2015 - Identification de variétés fruitières pour les particuliers lors de la Fête des Pommes	
Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	- Commande groupée d'arbres fruitiers et service plantation - Entretien de plusieurs vergers communaux (Verger conservatoire de Burdinne, Verger du Moulin de Lavoir, verger du site de la Motte) - Service de plantation et de taille d'arbres fruitiers	- Cette année, commande groupée de 220 arbres fruitiers - Cette année, entretien du verger du moulin de Lavoir (verger hautes tiges et mise en place de la structure pour les 6 fruitiers palissés), du verger conservatoire de Burdinne (élagage). Le verger de La Motte fera l'objet de gros chantiers d'entretien en février 2022
Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	- Fête des Pommes (Moulin de Ferrière en 2021) - Organisation du « Cycle du verger » - Récolte de pommes du verger conservatoire de Burdinne pour promouvoir les variétés anciennes, notamment à la Fête des Pommes	- Formation cycle du verger annulé en 2021 cause Covid
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Organisation du « Cycle du verger », une série d'animations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés...) - Fête des Pommes (Moulin de Ferrière en 2021) - Service de conseil - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement verger du SPW - Soutien à la locale de Diversifruit	- Réalisation de capsules vidéo lors d'une journée plantation et entretien de ligneux champêtre dans le cadre d'une formation pour entrepreneurs organisée par Natagora. Les différentes capsules abordent les haies (plantation et entretien), les vergers de hautes tiges (plantation et entretien) ainsi que les saules têtards. Intervenants : Sébastien Pirotte et Thomas Genty

Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards

Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	- Taille d'arbres têtards par le Parc naturel chez les particuliers ou pour les communes - Plantation et commande groupée d'arbres forestiers et d'arbres têtards pour les particuliers et les communes	- Entretien d'un linéaire communal de saules têtards à Héron le long du ruisseau de Forseilles - Aide et propositions concrètes à la commune de Braives pour son projet 50km de haies - Cette année, fourniture et plantation de 4606 plants forestiers, dont 3143 plantés par l'équipe du PN - Aide et proposition de plantation de haies, arbres fruitiers (nouveau verger de Burdinne et nouveau verger au moulin de Lavoir) et saules têtards au Moulin de Ferrières (Héron)
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Service de conseils - Fête des Pommes - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement haies et arbres têtards de la RW	- Groupe de travail pour la réalisation d'une brochure sur la localisation de plantations de ligneux champêtres - Réalisation de capsules (cf. ci-dessus) - Réalisation d'une brochure sur la taille douce dans le cadre du projet « Les braivois se bougent pour la nature » en collaboration avec la commune de Braives.

BIODIVERSITE EN MILIEU AGRICOLE

Objectif stratégique : améliorer la capacité du milieu agricole en faveur de la faune sauvage (en particulier les oiseaux des champs) et contribuer ainsi au redéveloppement des espèces sauvages

Réaliser le suivi des oiseaux des champs

Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	- Suivis réalisés par le groupe d'observateurs « Proyer ». - Suivi du Vogelakker et des busards qui le fréquentent.	- Engagement d'Antoine Goderniaux (9mois, 1/5 temps) : - pour contribuer à renforcer les suivis des oiseaux des champs : Bruant proyer et busards. - pour centraliser, analyser et synthétiser les données ornithologiques recueillies depuis le début des suivis effectués par le parc naturel (2011) et celles récoltées dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité » : suivis estivaux et hivernaux. - Suivis estivaux selon la méthodologie « PACO » (carré de 1km²), suivis des oiseaux sur le territoire par le réseau d'observateurs (12 personnes). - Mise en place d'un protocole de suivis Busards sur les plaines agricoles et suivis réalisés par le réseau d'observateurs du parc naturel.
Evaluer l'impact des actions et des aménagements réalisés en faveur des oiseaux des champs		- Suivis hivernaux mensuels de 16 bandes aménagées MAEC par le réseau d'observateurs « Proyer » du Parc naturel - Suivis par piège photographique des plots à Alouettes des champs.

Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général

Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel. - Appui à l'encodage administratif des MAEC chez les agriculteurs.	- Démarchage des agriculteurs pour les zones de transitions (prairies, vergers, etc.).
Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel. - Achat mutualisé de semences de bandes fleuries MAEC - Sensibilisation des agriculteurs à l'utilisation de la barre d'effarouchement.	- Organisation d'une formation sur les auxiliaires de culture présents dans les bandes fleuries MAEC, avec Générations Terre et Greenotec. - Visite de parcelles suite aux inondations et phénomènes de coulées boueuses en juillet 2021 pour travailler à la mise en place de MAEC.

DEPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX

Objectif stratégique : renforcer voire améliorer la gestion en faveur de la biodiversité en bordure des voies de communications

Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion

Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel		
Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		

Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact

Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	- Gestion de 5 bords de routes sélectionnés par le Parc (action lancée en 2015). - Contact avec la Province pour rappeler de ne pas faucher un bord de route remarquable à Moha.	- Non gérés en 2021, la disparition de bord de routes suite à de l'urbanisation Oteppe (nouvelle habitation)-Lavoir (zone de travaux pour le parking de covoiturage)-Couthuin (ligné électrique enterrée)-Wanze (travaux sur le viaduc) - Schéma suggéré à la province bien intégré par leur service, ils décalent la période de fauche
Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts	- Inventaires annuels des bords de routes gérés par le Parc naturel. La réalisation de ce suivi permettra pour les sites gérés de mettre en évidence les relations gestion et pratiques de gestion / résultats sur la flore	- Plus d'inventaires car la majorité des bords de routes n'existent plus suite à des travaux d'urbanisation et autres

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

	Actions récurrentes	Actions 2021
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Objectif stratégique : aménagement du territoire, patrimoine rural et paysages		
Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion		
Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	- Réalisation de la charte paysagère dans les délais imposés. - Réunion du comité de pilotage (09/2021) - Participation aux 2 GT « charte paysagère » de la fédération des Parcs naturels	- Finalisation du dossier de recommandations - Rencontres bilatérales avec les acteurs du territoire et potentiels partenaires pour construire le programme d'actions - Réalisation et finalisation du programme d'actions
Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		- Présentation du programme d'actions aux Collèges communaux
Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		- Rédaction d'un article sur la charte paysagère pour le journal du Parc naturel de janvier 2022 - Présentation de la charte paysagère au conseil des aînés de Braives (décembre 2021) - Présentation charte paysagère et programme d'actions à la plateforme Burdinale-Mehaigne
Produire et partager des données cartographiques sur le paysage	- Production de cartes dans le cadre des demandes de permis et pour la charte paysagère	
Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace		
Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	- Remise de 77 avis d'urbanisme - Participation à 2 réunions préalables d'urbanisme - Recommandations régulièrement remises par l'équipe. - Visites de terrain pour les remises d'avis. - Information en termes de plantations indigènes afin d'intégrer au mieux les bâtiments dans le paysage. - Brochure « Construire le paysage de demain dans le Parc naturel Burdinale-Mehaigne » disponible en téléchargement et à la demande à la Maison du Parc naturel. - Collaboration avec le CRMA pour la question des eaux : eaux usées et pluviales, aléa inondation, axes de ruissellement, le rejet dans les cours d'eau et l'infiltration. -	- Visites de terrain avec le DNF, le CRMA et l'AIDE pour l'implantation de la future station d'épuration des eaux de Braives (Latinne) - Participation à deux réunions pour la révision du Schéma d'orientation local « Bergère » à Wanze - Participation à une réunion de travail dans le cadre du Schéma de Développement Communal de Burdinne - Réflexion sur la mise en place d'une cellule « aménagement du territoire et urbanisme » pour aider à la remise d'avis d'urbanisme - Transmission de la gestion administrative des avis d'urbanisme de la secrétaire pensionnée à la chargée de mission - Schéma d'intention dans le cadre d'un avis pour un permis d'urbanisation en cœur de village
Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		- Publication de la ligne de conduite sur le miscanthus - Approbation de la ligne de conduite sur le grand éolien par les 4 Collèges communaux

Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		- Contacts réguliers avec le SPW MI pour le projet d'extension du RAVeL - Projet de rénovation de l'assiette du RAVeL : - Précision sur les essences à replanter dans le cadre de la demande de permis - En attente de l'obtention du permis
Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural		
Informier, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural		- Château de Moha : - Réunion de travail sur le terrain pour intégrer un volet paysage dans le plan de gestion du château - Organisation d'une balade « <i>Autour du patrimoine naturel et du paysage</i> » dans le cadre du festival estival des visites guidées du château de Moha - Rédaction d'un article sur les chapelles dans le Wanze info n°38 - Conseils paysagers aux propriétaires du château de Fallais afin de le valoriser et de valoriser son patrimoine naturel - Participation à une réunion patrimoine (AWAP, CRMS, Commune de Braives, agriculteur et propriétaire) pour identifier des mesures d'entretien et de protection des 2 arbres remarquables le long de la chaussée romaine
Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	- Remise de 77 avis urbanistiques - Actions de sauvegarde des vergers et des haies.	- Remise d'un avis dans le cadre de demandes de permis d'urbanisme dans un verger (village de Couthuin) et rapport sanitaire et mécanique de tous les arbres fruitiers

ENERGIE

Objectif stratégique : encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller à un développement mesuré des énergies alternatives

Renforcer les actions en matière d'énergie

Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction		- Publication des lignes de conduite sur le miscanthus et le grand éolien sur le site web et rédaction d'un article sur ces outils pour le journal du Parc naturel de janvier 2022
Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		Dossier éolien Huccorgne : - Rencontre en visio entre le Parc naturel, le promoteur éolien et le bureau d'études : présentation de la ligne de conduite éolien du PNBM et du projet éolien par Engie - Organisation d'une visite sur le terrain des points de vue impactés par le projet le 3/06/2021 ; public : services communaux de Wanze, Héron et Burdinne

MOBILITE

Objectif stratégique : contribuer au développement d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement

Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques

Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics		- Projet Pilote « Natur'Accessible ».
Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICH et autres projets de mobilité		- Contacts réguliers avec le SPW MI pour le projet d'extension du RAVeL

	Actions récurrentes	Actions 2021
TOURISME		
Objectif stratégique 1 : contribuer au développement d'un tourisme de qualité adapté aux spécificités d'un Parc naturel		
Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire		
Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive		- Diffusion de la brochure de valorisation du Parc naturel avec le journal du Parc naturel de janvier 2021 - Réalisation de l'émission Grandeur nature avec la RTBF, contact avec tous les intervenant, organisation du planning et suivi de deux jours de tournage, avec pour résultats : une émission télé diffusée deux fois (août et décembre), une émission radio en octobre et une visibilité sur le site et les réseaux sociaux de la RTBF
Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	- Poursuite des activités du Parc naturel à destination de tous (animations, formations, grands événements...). - Poursuivre les événements Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir... <i>(certains annulés avec la crise sanitaire)</i> - Publication de l'agenda du Parc naturel en toutes-boîtes et en ligne - Publication des activités du Parc sur la page Facebook	- De nombreuses activités n'ont pu être organisées en raison de la crise sanitaire. - 1 balades paysage et nature - 1 balade nocturne « Nuit européennes des chauves-souris » - 9 marchés du terroir - Organisation de la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières (plus de 1.000 visiteurs) : nombreuses balades, animations et exposés organisés autour de la thématique des vergers et de la biodiversité en général. Présence d'une 15aine de producteurs et associations
Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	- Collaboration avec la nouvelle Maison du Tourisme.	- Projet « Natur'Accessible » : réflexion scénographique grâce à l'appui d'une stagiaire, étudiante en scénographie, et réflexion sur les modules didactiques pour aboutir au cahier des charges. Sélection de l'entreprise Pic Bois pour la réalisation et la mise en place des modules. Fin 2021, aboutissement au projet final de conception des différents modules didactiques. Prolongation du projet octroyé jusque fin 2022. - Jardin de la Ferme de la grosse tour : Plantations d'arbres et arbustes, de fruitiers palissés autour du potager, de petits fruits. Poursuite du potager Pot'coll et soutien au projet « vis mon village » introduit par le collectif. Accord favorable reçu pour le permis d'urbanisme relatif à la construction d'un abri avec four à pain. En collaboration avec Faune et Biotopie asbl, création d'une mare à rosée (première réalisation test pour l'asbl). - Avancée dans le projet de parcours didactique dans le Bois du Molu - Poursuite du projet « Cheval de trait, » pour l'entretien de promenades balisées sur les 4 communes du Parc naturel : projet néanmoins impacté par la crise du covid, et la disponibilité des meneurs. - Accompagnement et conseils concernant le projet du Bois de Ferrières sur la commune de Héron. Participation à plusieurs réunions dont les réunions CLDR sur le sujet. - Installation de 12 cadres en saule sur le territoire de Héron (partenariat GAL, MMER, PNB, Commune de Héron)
Objectif stratégique 2 : participer à la promotion et à la vie du territoire		
Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel		
Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	- Organisation des journées thématiques festives (week-end Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir et de la nature...)	- Beaucoup d'événements n'ont pu être organisés en raison de la crise sanitaire - Organisation de la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières à Héron.

Valoriser le patrimoine	- Gestion des sites naturels autour du château de Moha (partenariat avec l'asbl les amis du château de Moha). - Gestion du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye. - Valorisation du site de la Ferme de la Grosse Tour. - Collaboration avec la commune de Braives pour la gestion et l'aménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye.	- Suite du partenariat avec le GAL (fiche saule) et la MMER et la Commune de Héron pour la pose de 12 cadres en saule pour valoriser des points de vue remarquables et les paysages – contribution des 12 points de vue pour la réalisation du calendrier 2022 de Héron sur le patrimoine dans le paysage - Choix de lieux patrimoniaux pour le tournage de l'émission Grandeur nature avec la RTBF
Contribuer au développement de la vie culturelle et associative		
Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour		- Aménagement de l'accueil de la Maison du Parc et réorganisation du rez de chaussée - Aménagement du potager collectif : pose d'une barrière et plantation de fruitiers palissés, vignes et petits fruits pour délimiter l'espace potager.

AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX

Objectif stratégique 1 : soutenir et développer les liens entre l'agriculture et l'environnement

Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement		- Organisation de conférences sur la réduction des produits phytos et sur la conservation des sols : coin de champ et conférence du 3 novembre avec K.Schreiber, visite des CIPANs nourriciers du 6 novembre. - Mise en place d'essais (chez deux agriculteurs) sur la culture de la betterave - Organisation de séances d'informations avec visites en champ sur des mesures permettant la réduction des produits phyto - Réalisation d'un catalogue de mesures (hors MAEC) pouvant être installées dans les terres agricoles pour favoriser la biodiversité - Organisation d'un atelier sur les mesures environnementales de la nouvelle PAC avec la Fédération wallonne de l'agriculture (FWA). - Mise en place et suivis d'essais de cultures CIPANs nourriciers /abris et de mesures de maintien des chaumes de céréales en de préserver la petite faune des plaines agricoles. Collaborations avec le projet Chasse durable de Faune & Biotopes et Greenotec. - Organisation d'un coin de champ sur la thématique des fourrages alternatifs, sensibilisation à l'effarouchement. - Démarchage d'agriculteurs pour l'implantation de mesures compensatoires. - Organisation d'une conférence sur le fonctionnement du sol et les fondamentaux de la science du sol.
Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles		
Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement	- Développement de mesures innovantes de préservation de la biodiversité (barre d'effarouchement)	
Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire	- Démarchage des agriculteurs pour la plantation de haies et de vergers.	

Objectif stratégique 2 : valoriser les productions locales

Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits

Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	- Organisation du marché du terroir de Burdinne - Promotion des marchés locaux des autres communes - tenues de stand de temps en temps sur ceux-ci - <i>Organisation de Pain Bière Fromage (impossible avec la crise sanitaire)</i> - Organisation de la Fête des Pommes - Accueil de Hesbicoop dans les locaux de la Ferme de la grosse Tour	-
Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel		- Organisation d'un événement de réseautage des producteurs en circuit-court et des acheteurs professionnels.

Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	- Réalisation d'opérations glanage pour faire découvrir le métier et le produit des agriculteurs au grand public.	- Visite d'exploitations agricoles et maraîchages aux glaneurs - Organisation d'une conférence sur le glanage "Retour aux fourches"
Valoriser les productions typiques du territoire		
Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	- Formation Cycle verger - Récolte des pommes et poires de vergers hautes tiges du territoire afin de produire le jus, le sirop et le cidre du Parc naturel. - Collaboration avec le projet Diversifruits de la Fédération de Parcs naturels.	- Partenariat avec la Commune et Diversifruit pour la création d'un nouveau verger communale citoyen à Burdinne
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	- Promotion des variétés fruitières régionales via nos animations, événements, conseils... Récolte des pommes du verger conservatoire de Burdinne	

SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE		
Objectif stratégique : concilier gestion forestière, gestion environnementale et lisières forestières		
Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement		
Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000		- Soutien à Faune et Biotope dans le cadre du projet Life BNIP
Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		
Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables	- Promotion des alternatives à la populiculture et conseiller pour le reboisement de certaines parcelles exploitées (en fonction des opportunités).	
Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		
Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité		
Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique		- SGIB bois de Wanhériffe : visite de terrain, rencontre avec les propriétaires et transmission d'un dossier de conseils dans le cadre de la coupe à blanc de plusieurs parcelles - Réouverture d'une lisière du Bois du Molu (élagage, abatage fauche, exportation). Une petite partie a été menée avec le cheval de trait

AXES TRANSVERSAUX

	Actions récurrentes	Actions 2021
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		
Objectif stratégique 1 : renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	- Communication via divers médias (Facebook, Site Internet, YesWiki...) - Visite de projet par des étudiants (haute-école, université, etc.).	- Nombreuses prises de photos aériennes par drone et publication de plusieurs vidéos de sensibilisation aux actions du PNBM.
Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		
Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des parcs naturels	- Envoi du journal dans les communes, pour mettre des exemplaires à disposition des citoyens	- Proposition aux communes de faire un kit de bienvenue pour les nouveaux arrivants (diverses publications du Parc naturels)
Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	- Distributions et pose de panneaux tas de fumier auprès des agriculteurs pour sensibiliser.	
Objectif stratégique 2 : informer et sensibiliser le plus grand nombre aux thèmes abordés par le Parc naturel		
Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel		
Site internet	- Mise à jour régulière du site. - Gestion de la page Facebook du Parc naturel. - Gestion de la page Facebook du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! ». - Gestion du groupe Facebook « Les Apis jardins ». - Gestion des yeswiki dédiés à nos projets collaboratifs (GAN, Apis jardins, paysages).	
Publication annuelle et thématiques	- « Journal du Parc naturel » (toutes-boîtes 14.000 exemplaires) 2 fois par an.	- Publication de la brochure de présentation du Parc et distribution en toute boîte avec le numéro 1 du journal 2021
Animations/promenades/conférences/formations	- <i>Nombreuses activités proposées à l'agenda (réduite en raison de la crise sanitaire).</i> - Préparation de l'agenda et des activités. - Tenue de stands lors de diverses activités. - Activités pour les membres du réseau Les Apis jardins <i>(annulées en raison de la crise sanitaire).</i> - Activités du Groupe Action Nature (GAN). - Stage nature d'une semaine pendant l'été - Visite de projet par des étudiants (haute-école, université, etc.).	- De nombreuses activités ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. - Finalisation de l'animation didactique autour du test du slip par la conférence expliquant le sol à destination des citoyens en septembre - 1 balade paysage - nature - 1 balade nocturne « Nuit des Chauves-souris » - Animation sur l'alimentation durable dans le cadre du projet Gouts et couleurs d'ici de l'Apac-W dans 10 écoles du territoire - Stage nature en juillet en partenariat avec la commune de Burdinne - Organisation d'une balade du champ des oiseaux à destinations des agriculteurs et citoyens. - Accueil des étudiants de 3e du master en urbanisme et aménagement du territoire organisé par les Ateliers Saint-Luc
Panneaux didactiques	- Pose de panneaux didactiques pour les sites gérés ou aménagés par le Parc naturel.	

Par le soutien et la participation aux autres initiatives	- <i>Tenue de stands lors de diverses activités (annulées).</i>	- Les événements de nos partenaires ont été annulés en raison de la crise sanitaire
Communiquer, diffuser ses connaissances	- <i>Tenue de stands lors de diverses activités (annulées).</i> - Diffusion des connaissances dans diverses brochures (journaux communaux) - Publication des connaissances via le Journal du Parc naturel - Sensibilisation Marchés	- Accueil des étudiants de 3e du master en urbanisme et aménagement du territoire organisé par les Ateliers Saint-Luc (projet de réflexion des étudiants sur le rôle et la dynamique d'un Parc naturel et sur les relations qu'il peut entretenir avec un territoire élargi et les villes « portes »
L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public		
Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet		
Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne		- Jardin de la Ferme de la grosse tour : Plantations d'arbres et arbustes, de fruitiers palissés autour du potager, de petits fruits. Poursuite du potager Pot'coll et soutien au projet « vis mon village » introduit par le collectif. Accord favorable reçu pour le permis d'urbanisme relatif à la construction d'un abri avec four à pain. En collaboration avec Faune et Biotopie asbl, création d'une mare à rosée (première réalisation test pour l'asbl). - Appui d'Aurélien De Cooman pour coordonner le projet jardin et contribuer à la mise en place des prochains aménagements
Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune		- Avancement sur le projet de sentier didactique du Bois du Molu sur la commune de Wanze - Avancement sur le projet de nouveau sentier didactique dans le cadre du projet Natur'accessible à Braives - Rencontre avec la commune, le PCDR et le DNF pour la valorisation du site du Bois de Ferrières à Héron
Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs		
Fête des Plantes	- La fête des plantes est suspendue depuis l'arrêt du jardin de Pitet	
Pain Bière Fromage	- Annulé en raison de la crise sanitaire	
Fête des Pommes et Poires	- Organisation de la Fête des Pommes 10 octobre 2021 au moulin de Ferrières.	- Organisation de la Fête des Pommes au Moulin de Ferrières (plus de 1.000 visiteurs) : nombreuses balades, animations et exposés organisés autour de la thématique des vergers et de la biodiversité en général. Présence d'une 15aine de producteurs et associations
Marchés du terroir	- Organisation des marchés du terroir de Burdinne (10x/an) et participation aux autres marchés locaux en fonction de la demande.	- Très compliqué avec les mesures sanitaires, 9 marchés du terroir ont tout de même pu être organisés

INNOVATION ET EXPERIMENTATION

Objectif stratégique : initier ou développer des projets nouveaux ou des méthodes innovantes au profit du territoire

Natur'accessible	-	- Réflexion scénographique grâce à l'appui d'une stagiaire, étudiante en scénographie, et réflexion sur les modules didactiques pour aboutir au cahier des charges. - Sélection de l'entreprise Pic Bois pour la réalisation et la mise en place des modules. Fin 2021, aboutissement au projet final de conception des différents modules didactiques.
Génération Terre	-	- Mise en place de l'indicateur ISAC afin de pouvoir quantifier et comparer la consommation de pesticides entre agriculteurs. - Présentation de l'indicateur lors d'une conférence internationale au Comapi (en France). - Cycle de conférences sur des changements de pratiques (sur le sol, sur l'agroécologie, sur les auxiliaires,...) - Tours de plaines en collaborations avec des orateurs aux partenaires pour stimuler le changement
Autres actions innovantes	-	- Construction d'une barre effarouchement en partenariat avec un agriculteur et le Conseil Cynégétique de Hesbaye. - Développement de couverts hivernants nourriciers et à longue durée en faveur des oiseaux des plaines, en partenariat avec Protect'eau, Faune & Biotopes et Greenotec. - Essais sur la réalisation de plots à Alouettes dans les cultures au printemps, suivis par piégeages photographiques. - Création d'une mare à rosée en partenariat avec Faune et Biotope dans le jardin de Burdinne.

COOPERATION, PARTENARIATS ET ECHANGES

Objectif stratégique : renforcer les partenariats et les coopérations tant avec les acteurs du territoire qu'avec des acteurs extérieurs en vue de démultiplier les moyens mis à disposition du territoire

Projet de territoire		
Plateforme du territoire Burdinale-Mehaigne	- Participation active à la plateforme territoriale et gestion de la dynamique.	- Plusieurs réunions des GT tourisme et produits locaux - Réunion en vue de la rédaction d'un projet dans le cadre du PwDR mesure 16.3
Le PNB, un territoire ouvert		
Extension du territoire		- Evaluation des opportunités de différentes extension des limites du Pars et rédaction, avec le CST, d'une note sur les différentes opportunités d'extensions
GAL Burdinale-Mehaigne	- Partenariat important dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne - Porteur de la fiche projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »	- Collaboration étroite avec la fiche up citoyen pour le glanage, et les actions avec le potager collectif - Collaboration avec la fiche « valorisation du saule » - projet commun des cadres en saule pour le paysage - Soutien au coordinateur du GAL pour le projet relocalisation de l'alimentation (réunion de préparation du dossier avec les autres partenaires, suivi du premier COMAC, du séminaire CPA) - Membre du jury pour le recrutement du nouveau coordinateur
Fédération des Parcs naturels de Wallonie	- Participation aux réunions et projets de la Fédération : réunions de directions, AG, voyages d'études ADT, réunion GT ADT. - <i>Journées Européennes des Parcs naturels de Wallonie annulée</i>	- Soutien au directeur de la fédération : - Représentation de la Fédération pour une réunion à Onhay - Participation à la réunion avec le cabinet Henry - Vérificateur aux comptes 2020 pour la Fédération - Participation de l'équipe à la journée Interparc au parc national des « Hoge Kempen » - Participation à la rencontre avec Forêt Nature organisée par la fédération - Suivis de divers formations organisées par la Fédé (lois sociales et burn out pour les directions, formation photo, formation FALC « Facile à Lire et à comprendre », esquisse paysagère, Trame Verte et Bleue
Autres partenaires de la plateforme	- Nombreux projets en collaboration avec les partenaires : invasives avec le CRMA - Partenariat étroit avec la MT qui garde ses vélos à la Maison du Parc - Soutien à divers projets des ADL en lien avec l'agriculture et les circuits-courts - Mise à disposition de la ferme de la Grosse Tour pour des événements du Centre-culturel Braives Burdinne	- Suite à l'achat de terrain par l'asbl du Château de Moha, participation à des réunions pour le développement du Château de Moha et la future mise à jour du plan de gestion des sites naturels remarquables. - Soutien aux ADL pour leur projet de panier du terroir - Soutien au Moulin de Ferrières pour la réflexion sur la gestion des abords - Soutien au Village du Saule dans son projet LEADER « valorisation du saule »
Autres partenaires du territoire		- Carmeuse - Rencontre avec un représentant de Carmeuse pour amorcer un partenariat - visite de Carmeuse et de ses installations par l'équipe du Parc (octobre 2021) - Faune et Biotope - Soutien dans le cadre du Life BNIP - Création d'une mare à rosée
FRW		- Trame verte et bleue sur Braives - Participation aux réunions des CLDR
DNF		- Nombreuses rencontres pour différents projets : life BNIP, bois de Héron, mare d'Hannêche, Station d'épuration de Latinne, Bois de Wanhériffe...
CRA-W, CORDER et centres pilotes	-	- Collaboration pour la mise en place de l'indicateur ISAC et observation continue pour les cultures et référencement pour les alertes aux réseaux des centres pilotes.
Transfrontalier		

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE			
	1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP	Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	1	1
		Améliorer la connaissance des espèces floristiques		2
		Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs		3
	2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP	Contribuer à la protection des habitats remarquables	2	4
		Agir pour la restauration et le développement de la SEP		5
		Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		6
	3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000	Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3	7
		Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000		8
	4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales	Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	4	9
		Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces		10
	5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes	Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	5	11
		Sensibiliser les professionnels et les particuliers		12
	6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents	Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	6	13
		Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau		14
	7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés	Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	7	15
		Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel		16
		Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides		17
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER, RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPETRES			
	1 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier	Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	8	18
		Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier		19
		Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation		20
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		21
	2 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards	Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	9	22
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		23
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES			
	1 Réaliser le suivi des oiseaux des champs	Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	10	24
		Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		25
	2 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général	Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	11	26
		Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions		27
4. DÉPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.			
	1 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion	Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel	12	28
		Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		29
	2 Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact	Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	13	30
		Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		31

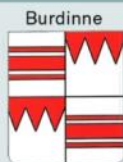
AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES			
	1 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion	<i>Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes</i>	14	32
		<i>Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire</i>		33
		<i>Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire</i>		34
		<i>Produire et partager des données cartographiques sur le paysage</i>		35
	2 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace	<i>Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire</i>	15	36
		<i>Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel</i>		37
		<i>Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées</i>		38
	3 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural	<i>Informar, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural</i>	16	39
		<i>Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments</i>		40
ENERGIE	Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES			
	1 Renforcer les actions en matière d'énergie	<i>Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction</i>	17	41
		<i>Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage</i>		42
MOBILITE	Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
	1 Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques	<i>Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics</i>	18	43
		<i>Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité</i>		44

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : TOURISME	Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL			
	1 Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire	Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	19	45
		Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous		46
		Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique		47
		Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire		48
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE			
	1 Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel	Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire Valoriser le patrimoine	20	49 50
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	2 Contribuer au développement de la vie culturelle et associative	Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	21	51
	Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT			
	1 Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement	Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	22	52
		Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations		53
		Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		54
		Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		55
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES			
	1 Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits	Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	23	56 57 58
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	2 Valoriser les productions typiques du territoire	Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	24	59 60
	Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIÈRE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES			
	1 Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement	Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000	25	61
		Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée		62
		Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables		63
		Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)		64
	2 Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité	Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	26	65

AXES TRANSVERSAUX			Objectif opérationnel n°	Projet n°
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS			
	Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions		27	66
	Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		28	67
	Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des Parcs Naturels		29	68
	Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications		30	69
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL			
	Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	Site internet	31	70
		Publications annuelles et thématiques		71
		Animations/promenades/conférences /formations		72
		Panneaux didactiques		73
		Par le soutien et la participation aux autres initiatives		74
		Communiquer, diffuser ses connaissances		75
	L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet	32	76
		Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne		77
		Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune		78
	Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	Fête des Plantes	33	79
		Pain Bière Fromage		80
		Fête des Pommes et Poires		81
		Marchés du Terroir et de la Nature		82



Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél : 085 / 71 28 92 Fax : 085 / 71 01 47
info@pnbm.be
www.pnbm.be



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

